



La clé de détermination de l'âge de la bécasse des bois utilisée par le CNB pour la lecture du plumage alaire, permet bien sûr de déterminer son âge (adulte ou jeune) et donc de connaître l'âge ratio (pourcentage de jeunes par rapport aux adultes) des oiseaux prélevés à la chasse pendant la migration (jusqu'au 30 novembre) et pendant l'hivernage (jusqu'au 20 février).

Cette lecture permet aussi un diagnostic de la mue qui est un indicateur du déroulement de la nidification et des conditions qu'ont rencontré les oiseaux avant leur voyage migratoire.

Procédure :

1°) Peser l'oiseau

2°) Prélever une aile (droite ou gauche) coupée au niveau de la deuxième articulation au raz du corps:



3°) La faire sécher ouverte au maximum (160 - 180 °) avec un poids placé dessus ou bien fixée sur une plaque de polystyrène ou de contre-plaqué avec des épingles.

4°) Repérer chaque aile en notant :

Oiseaux	date du prélèvement	lieu de capture (commune + code postal)	poids de l'oiseau
N°1			
N°2			
N°3 etc.			

5°) Grouper les ailes avec leur repère (1, 2, 3...) ou les mettre individuellement dans une enveloppe en y joignant une fiche comportant les renseignements demandés ci-dessus + votre nom et adresse complète pour que nous vous communiquions les résultats.

Pour la collecte, contacter le responsable départemental une première fois **avant le 30 novembre** et une seconde fois en fin de saison de chasse (**Date limite de la collecte le 25 février**)

Destination des ailes :

En Savoie : Joël Vittet 420 route de La Chambotte - 73410 La Biolle ☎ 04 79 54 78 71

En Haute Savoie : Dominique Nouhaud - le chef lieu - 74410 St Eustache ☎ 04 50 32 03 24

Ou les fédérations de chasseurs qui feront suivre.

Les renseignements fournis resteront bien entendu confidentiels. Seuls les résultats globaux de l'enquête seront communiqués aux deux fédérations.